

TERRANIMA

Conditions générales de ventes, règlement intérieur & mesures de sécurité



1. DESIGNATION

TERRANIMA est le nom commercial de Vanessa RAYNAL, SIRET N° 5088756140028, dont le siège social est situé Saugirard cidex 2449, 41200 Pruniers-en-Sologne - France. TERRANIMA.fr est le site internet, Vanessa RAYNAL est propriétaire du nom de domaine déposé et protégé.

Le CLIENT désigne la société, association, groupement ou consort ou le particulier qui désire participer ou passer une réservation de Prestation qui tient lieu de commande à TERRANIMA.

2. RESERVATION

Toute réservation sera confirmée par TERRANIMA par tout moyen et ne peut être considérée comme définitive que par le paiement effectif d'un acompte de 50% de la Prestation.

Le CLIENT confirmera par écrit le nombre définitif de participants au plus tard 3 jours ouvrables avant la date de la manifestation prévue.

Les réservations sont au nombre de personnes et parties ou Prestations réservées. Elles ne sont pas modifiables à la baisse en nombre de personnes et de parties.

Toute réservation ou commande de Prestation entraîne également l'acceptation sans aucune réserve par LE CLIENT des Conditions Générales de Ventes et du REGLEMENT INTÉRIEUR ET DE SÉCURITÉ.

2. DEROULEMENT

Le jour et l'heure d'arrivée vous sont précisés par tout moyen. Votre arrivée dans les lieux devra se faire 15 minutes au minimum avant l'heure de la Prestation. En effet la Prestation ou session de Laser Game est programmée à l'avance et les participants doivent être présents à l'appel du nom de Groupe / d'Équipe / de Personne donné par le CLIENT et enregistré par TERRANIMA sur le planning des réservations / sessions de Laser Game. Aucun report ni remboursement ou avoir ni compensation ne pourra avoir lieu en cas d'absence dudit groupe ou personnes, lors du lancement de la session qui est donc considérée comme exécutée par le CLIENT s'il ne se présente pas.

Les sessions de jeu sont faites à partir du nombre de 6 joueurs minimum de plus de 10 ans afin de garantir votre amusement.

En cas de retard indépendant de notre volonté supérieur à 1 heure de l'heure de Prestation réservée, le CLIENT est en droit de réclamer un remboursement intégral de la Prestation.

3. PRIX, FACTURATION, PAIEMENT

Si un devis ou une offre de prix a été établi(e), la facture finale de la Prestation sera égale au montant du devis signé et tamponné entre TERRANIMA et le CLIENT. Le montant total de la Prestation doit être payé à l'avance et au comptant par le CLIENT pour 50% à la commande et le solde au plus tard avant la réalisation de la Prestation sauf accord particuliers pour les structures relevant du secteur public.

Le règlement total s'entend de la somme totale reçue sur le compte bancaire de TERRANIMA, les virements en envoi de chèque étant soumis au délais bancaires et postaux.

Les prix dégressifs affichés sur le site <http://www.terranima.fr> et sur place sont par personne et pour une exécution dans la journée exécutée par la même personne sauf pour l'achat groupé par un CLIENT de carnets de 10 billets.

Une preuve de virement ne constitue pas le règlement de la Prestation dû au délai de valeur et d'exécution des banques émettrices.

4. ANNULATION-REPORT

En cas d'annulation par le CLIENT le montant des versements pour la Prestation annulée sera acquis définitivement par TERRANIMA. En ce qui concerne les Prestations aux entreprises, groupes, associations, professionnels, les annulations peuvent être faites par ces derniers, le montant de la Prestation totale sera acquis définitivement par TERRANIMA.

En cas de report souhaité par le CLIENT d'une Prestation, TERRANIMA devra en être informé, par écrit, au minimum 2 jours ouvrables avant la date de début de la Prestation, et une nouvelle date sera définie selon les disponibilités de TERRANIMA. Si aucune date ne peut être définie d'un commun accord avec le CLIENT, la partie est réputée annulée par le CLIENT.

TERRANIMA se réserve la possibilité d'annuler la Prestation à tout moment avant la date de réservation en cas de force majeure ou d'événement exceptionnel et en particulier si les conditions météorologiques rendent la Prestation impossible. TERRANIMA proposera soit une autre date d'un commun accord avec le CLIENT ou remboursera la Prestation qui n'a pu avoir lieu.

5. MODIFICATIONS

Toute modification à la hausse relative au nombre de participants doit être confirmée et réservée à TERRANIMA par écrit avant la date de la Prestation. Pour être prise en compte, la modification demandée par le CLIENT devra être confirmée en retour par TERRANIMA suivant les disponibilités. En cas d'infériorité, le nombre de participants, sessions, Prestations réservées seront facturés tels qu'à la commande. Aucun remboursement ni avoir ni report ne pourra avoir lieu.

Les réservations réglées et confirmées sont données à une date et heure prédéterminées et précises, au nombre de personnes, Prestations de services et parties réservées. Elles ne sauraient être modifiées par le CLIENT sauf accord de TERRANIMA.

En cas de force majeure, TERRANIMA proposera au CLIENT une modification de la réservation ou un remboursement s'il n'y a aucune autre possibilité. Aucune compensation financière ne sera due par TERRANIMA.

7. ASSURANCES - VOL, DETERIORATION, RESPONSABILITE CIVILE

TERRANIMA ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés sur le site où se déroule la Prestation. Toutes les détériorations et / ou les disparitions de matériel subies par TERRANIMA et commises par les participants pendant une Prestation seront facturées au CLIENT (à titre d'exemple : 1 000.00 € une réplique d'arme) et devront être réglées avant le départ des participants, sauf accord express de TERRANIMA.

TERRANIMA se réserve le droit de refuser le jeu et d'expulser tout contrevenant arrivant en état d'ébriété ou ne faisant pas bon usage du matériel et ne se soumettant pas au respect des règles de sécurité ci-inclus édicté lors du briefing avant la session de jeu, notamment, qu'il est interdit durant les parties de Laser Game, d'avoir des contacts physiques, d'escalader les obstacles, d'enlever ou masquer les capteurs.

TERRANIMA déclare avoir souscrit et de maintenir à jour une responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité de Laser Game.

8. CONFIDENTIALITE

Tous les documents, photos, pris sur le site de TERRANIMA demeurent notre propriété et ne peuvent faire l'objet que d'un usage privé du CLIENT apparaissant sur ces photos / documents et par conséquent ne peuvent pas être communiqués à des tiers professionnels ou utilisés sous quelque motif que ces derniers, sans accord préalable de TERRANIMA.

Le CLIENT accepte d'être pris en photo et mis sur notre site internet et notre page facebook sauf demande expresse écrite contraire du CLIENT. Si le CLIENT est un organisme encadrant uniquement des mineurs tels que des centres aérés, une autorisation écrite de publication sera expressément demandée.

9. REGLEMENT INTERIEUR ET DE SECURITE

Toute dégradation volontaire de matériel ou d'infrastructure, mobilier, donnera lieu à un paiement immédiat ou à défaut à des poursuites judiciaires.

TERRANIMA vous informe qu'une personne arrivant en état d'ébriété donnera lieu à une exclusion immédiate.

Tout mineur de moins de 16 ans déclare être accompagné d'un adulte pour avoir accéder aux Prestations de TERRANIMA

TERRANIMA vous informe des règles du jeu avant les parties et notamment des règles de sécurité. Par conséquent elle ne saurait être responsable en cas de blessures par non respect de ces règles élémentaires de sécurité, ou d'utilisation non appropriée du matériel.

D'autre part, TERRANIMA se dégage de toute responsabilité vis-à-vis des personnes atteintes de pathologie telle qu'insuffisance respiratoire, port d'un pace maker, asthme, épilepsie ainsi que des femmes enceintes. Une condition physique normale est conseillée à la pratique de ce loisir qui n'est en aucun cas un sport.

TERRANIMA dégage toute responsabilité en cas de blessures dues au non respect des règles de sécurité. Par exemple, si deux tiers se rencontrent et se blessent entre eux, les responsabilités civiles de chaque tiers devront être mises en œuvre et nullement celle de TERRANIMA.

Pour rappel, le non respect par les CLIENTS des règles de sécurité pourra donner lieu à une exclusion immédiate de TERRANIMA. Aucun remboursement ou avoir ni compensation financière ne pourra avoir lieu et si des parties de Laser Game restent à jouer, TERRANIMA conservera les sommes d'argent au titre du préjudice et des frais / temps perdus à exclure le contrevenant.

10. PRESTATIONS

TERRANIMA est prestataire de services dans le domaine du Loisir ludique.

Une Prestation comprend le temps de Jeu de la partie de Laser Game, le briefing, habillage, la partie de Laser Game et déshabillage, ces temps peuvent varier en cas d'affluence et de non écoute des participants au briefing. Il s'ensuit en suite un débriefing de la partie écoulée.

TERRANIMA fourni également sur demande, des prestations diverses de bouches, Anniversaires, Petits déjeuner, Déjeuners, Dîners, Snack & Disc Jockey.

TERRANIMA conserve les pré-réservations des CLIENTS 48 heures ouvrées maximum. Si l'acompte de 50% somme totale de la commande n'est pas reçue dans ces délais, les places sont libérées et remises à disposition des CLIENTS / prospects.

Seules les réservations assorties d'un paiement de l'acompte sont fermes et non remboursables ni modifiables (exemple) à la baisse), sauf en cas de force majeure ou d'annulation du fait de TERRANIMA.

11. ACCEPTATION

Toute Prestation ou commande de Prestation exécutée par LE CLIENT à TERRANIMA ainsi que le règlement total de la Prestation, vaut acceptation sans réserve par LE CLIENT des Conditions Générales de Ventes et du REGLEMENT INTÉRIEUR et de SÉCURITÉ dont il reconnaît avoir pris connaissance.

11. LITIGES

Tout litige ayant trait à l'exécution des Prestations par TERRANIMA sera de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance de Blois en cas de CLIENT non commerçant et, à défaut, du Tribunal de Commerce de Blois.